

Novembre 2015

#6

Revue  
**PAYSAGES**

Le Magazine des Paysages de Haute-Savoie

Land Art  
à **Anncy**

Observatoire des paysages  
**Les massifs du Chablais  
et du Giffre**

Regard  
**Franck Sadrin**

Concours  
**Paysages, fleurissement  
et cadre de vie**

Dossier

**Quand la ville produit**

# EDITO

C'est en tant que nouveau président du CAUE de Haute-Savoie que j'ai le plaisir de signer cet éditorial.

Le thème de l'exposition universelle de Milan était l'alimentation, et vous allez découvrir comment agriculture et alimentation, agriculture en ville prennent place dans l'évolution des paysages urbains et périurbains, dans le contexte d'urbanisation du département.

Plusieurs exemples montrent des projets d'aménagement du territoire à différentes échelles. Les rôles sont partagés entre les maîtres d'ouvrage et les maîtres d'œuvre. Les paysagistes, architectes et urbanistes répondent à ces problématiques par des solutions faisant appel à une analyse de l'écologie locale, du paysage (les trames vertes et bleues) et doivent associer de plus en plus le monde agricole au sein du projet.

L'accent est mis également sur l'aménagement des villages de Haute-Savoie, de plaine ou de montagne, qui ont le souci de restaurer leur cadre de vie, leur place publique... Il en va de la qualité de vie et de la convivialité entre la population locale, les nouveaux arrivants et les nombreux touristes.

La rubrique consacrée à l'Observatoire des paysages propose une rétrospective du territoire du Chablais de manière illustrée. Différents points de vue ont été photographiés pour « donner à voir » l'état des paysages du Chablais tels qu'on les observe aujourd'hui : paysage en pleine mutation (Vallée Verte, Morzine, Samoëns, Abondance...).

Le concours départemental « Paysages, fleurissement et cadre de vie » s'est déroulé sur 44 communes candidates cette année, réparties sur tout le territoire. Petites et grandes villes ont accueilli le jury et échangé avec lui sur le meilleur fleurissement à avoir pour leur commune, et je tiens à les en remercier.

Nous avons la chance, grâce aux saisons bien marquées, de profiter d'un paysage qui n'est jamais le même. Je vous souhaite une année riche en « Paysages » et je félicite tous les acteurs.

**Joël Baud-Grasset**  
*président du CAUE de Haute-Savoie,  
conseiller départemental du canton de Sciez*

## Revue PAYSAGES

Le Magazine des Paysages de Haute-Savoie

**La revue "Paysages" est une publication du CAUE de Haute-Savoie.**

Siège social : L'Ilot-S - 7 esplanade  
Paul Grimault - 74000 Annecy  
Tél 04 50 88 21 10 - [www.caue74.fr](http://www.caue74.fr)

Responsable de la publication :

Arnaud Dutheil, directeur du CAUE  
Rédacteur en chef : Frédérique Imbs,  
journaliste

Coordination éditoriale : Antoine Deneuve,  
conseiller paysage, CAUE

Conception graphique : Guillaume Cretinon,  
CAUE, d'après une maquette de  
[www.abaca-studio.com](http://www.abaca-studio.com)

N°ISSN : 2258-9548

Publication annuelle gratuite imprimée  
en 1 500 exemplaires  
Novembre 2015

Crédit photographique :  
Couverture et Observatoire : Sylvain Duffard,  
Edito et Dossier : G. Marguerat, Focus : Association Jardins Fabriques, Regard : Franck Sadrin, Paysages des collectivités : commune de St-Sigismond, Concours Paysages fleurissement et cadre de vie : CAUE74  
Reproduction même partielle interdite

# sommaire

**Actualités** | page 4

## Focus

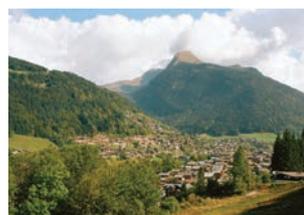
Land Art à Annecy | page 6



## Observatoire des paysages

Les massifs du Chablais et du Giffre | page 8

Le paysage du Chablais et du Haut-Giffre pourrait se qualifier par la présence de l'alpage, lien historique de transition entre la montagne sauvage et les vallées humanisées. Pourtant, l'alpage, refermé petit à petit par l'avancée des forêts d'épicéas, est de moins en moins représentatif du massif.



## # Dossier

Quand la ville produit

| page 11

Plutôt considéré jusqu'ici comme un lieu de production agro-industrielle, extérieur à la ville, l'espace agricole devient de plus en plus une composante du paysage urbain. Un phénomène qui s'affirme avec la demande de nature en ville, la recherche de produits de qualité et la volonté de privilégier les circuits courts.

## Regard

"Il faut faire connaître les plantes rares et les rendre accessibles"

Interview de Franck Sadrin | page 18

Passionné par le Japon, Franck Sadrin est un pépiniériste atypique. Spécialisé dans les espèces rares venues d'Asie, il a notamment constitué en Haute-Savoie une collection unique de cerisiers à fleurs du Japon. Rencontre.



## Paysages des collectivités

Aménager les centres-bourgs | page 20

Alors que les communes rurales ont connu ces dernières décennies de nombreuses mutations économiques, sociales et culturelles, les espaces publics que constituent les centres de ces villages demandent souvent à être remodelés, en réponse aux nouvelles attentes des habitants. Leur aménagement paysager participe à ce renouveau.



## Concours Paysages, fleurissement et cadre de vie

Palmarès 2015 | page 24

Trois catégories, 56 candidats et 12 lauréats, voici les résultats de l'édition 2015 du concours départemental "Paysages, fleurissement et cadre de vie".



**A lire** | page 27

Découvrez notre sélection d'ouvrages sur le paysage et le jardin.

# actualités

## LABELLISATIONS ÉCOJARDIN POUR TROIS JARDINS ANNÉCIENS



Ville d'Annecy - Pierre Mathieu de Fossey



Ville d'Annecy - Pierre Mathieu de Fossey

La Ville d'Annecy a conduit une démarche de labellisation Écojardin pour trois de ses jardins : le jardin du manoir de Novel et deux des « jardins en ville », celui des Fins et celui de la rue de la Solidarité. Ce label certifie, pour une durée de trois ans, la mise en œuvre de principes durables et écologiques au sein de ces jardins qui font partie des espaces verts municipaux : gestion de l'eau, biodiversité, gestion du sol, actions envers les publics... Ce résultat fait suite à la visite d'auditeurs indépendants et à leur proposition de labellisation au comité Écojardin. Il valorise bien entendu la politique municipale suivie en matière de développement durable qui trouve au sein de nos espaces verts matière à se concrétiser.

## LA FLORE VASCULAIRE SUR LISTE ROUGE



© Fotolia.com

*Fritillaria meleagris* L., Fritillaire pintade, en danger d'extinction en Rhône-Alpes.

Les Conservatoires botaniques nationaux alpin et du Massif central, avec le soutien de la Région Rhône-Alpes et de la DREAL, ont publié un livret présentant la Liste rouge de la flore vasculaire de Rhône-Alpes. Ainsi, les experts régionaux ont pu conclure que, parmi la très grande richesse de la flore rhônalpine, 765 espèces, sous-espèces ou variétés indigènes de Rhône-Alpes sont menacées ou quasi

menacées. Huit espèces ou sous-espèces ont par ailleurs déjà disparu ! Les menaces pesant sur la flore sont principalement causées par la perte ou la dégradation de leurs habitats liées à l'urbanisation, l'intensification des pratiques agricoles et la déprise agricole. Cette Liste rouge constitue une synthèse sur le risque d'extinction des espèces végétales et doit s'imposer comme un outil de référence pour orienter les actions de conservation et prendre en compte de manière optimale la flore régionale.

A télécharger sur le site [www.pifh.fr](http://www.pifh.fr)



CLIMAT : LES 5 PROPOSITIONS  
DES ENTREPRISES DU PAYSAGE AUX DÉCIDEURS

LES ENTREPRISES DU PAYSAGE

Chaque jardin compte



Engagez-vous pour le climat, signez notre pétition.

© Unep

## UN GUIDE POUR DES JARDINS ET DES VILLES BIOCLIMATIQUES !

En juin dernier, à l'occasion de la Journée Mondiale de l'Environnement et à quelques mois de la conférence intergouvernementale sur le climat - la COP21, l'Unep - les entreprises du paysage ont lancé un « Guide Climat » double-face. Au recto, il incite les décideurs publics et privés à mieux tirer parti des végétaux, arbres, parcs et jardins pour atténuer les effets du réchauffement climatique en ville : canicule, destruction de la biodiversité, pollution... Au verso, le guide donne au jardinier qui sommeille en chacun de nous les astuces simples pour « faire du bien à la planète » en cultivant son petit coin de verdure : jardin, terrasse, balcon ou toiture végétale. Édité à plusieurs milliers d'exemplaires, l'ouvrage a été réalisé avec le soutien et l'expertise d'Orée et Plante & Cité.

A télécharger sur le site [www.lesentreprisesdupaysage.fr](http://www.lesentreprisesdupaysage.fr)

# actualités

## LES VILMORIN, DES GRAINES ET DES HOMMES

La Société nationale d'horticulture de France (SNHF) et l'Académie d'agriculture de France organisent un colloque le 10 décembre 2015 à Paris, à l'occasion du 200<sup>e</sup> anniversaire de l'installation de la famille Vilmorin à Verrières-le-Buisson (91). Cette installation est en effet un événement important de l'histoire de l'acclimatation des végétaux et de l'amélioration des plantes en France. C'est en 1815 que l'entreprise grainetière Vilmorin-Andrieux fit son premier achat de terres agricoles à Verrières. Philippe-André de Vilmorin (1776-1862) y installa sa famille, dans un château situé en lisière du bois. La famille y ajouta les communs qui allaient devenir la ferme expérimentale des établissements Vilmorin, et planta un vaste arboretum dans le parc. Pendant six générations, la famille Vilmorin a apporté une contribution féconde à la botanique, l'amélioration des plantes et l'introduction de nouvelles espèces végétales. Communicants de qualité, toujours entourés d'un personnel qu'ils qualifiaient eux même en permanence, les Vilmorin ont ouvert la voie à la longue tradition des filières horticoles et semencières françaises. Le colloque souhaite montrer comment la connaissance botanique, l'acclimatation et la sélection des végétaux les plus divers (plantes agricoles, légumières et florales) contribuent au patrimoine scientifique et culturel français, accompagnés du développement économique et social de filières reconnues pour leur qualité.

[www.snhf.org](http://www.snhf.org)



**Les Vilmorin,  
des graines &  
des hommes**

COLLOQUE

10 DÉCEMBRE 2015  
inscriptions sur  
[www.snhf.org](http://www.snhf.org)

Amphithéâtre de la SNHF  
84 rue de Grenelle  
**PARIS 7<sup>e</sup>**

gnis, Limagrains, ACADEMIE D'AGRICULTURE DE FRANCE, SNHF



## UNE NOUVELLE "LOI MONTAGNE" EN 2016

C'est à Chamonix, lors du Conseil national de la montagne, le 25 septembre dernier, que le Premier ministre Manuel Valls a présenté la feuille de route gouvernementale "pour la montagne, à l'heure du défi climatique". En lançant cet "acte II" de la loi Montagne, il s'agit de franchir "une étape supplémentaire dans la construction de la nouvelle France des territoires". Un projet de loi est donc attendu en 2016 au Parlement ; il devrait s'appuyer sur les propositions formulées par les députées Annie Genevard (LR, Doubs) et Bernadette Laclais (SRC, Savoie), missionnées sur la question par Matignon. Aspects économiques, touristiques, numériques, scolaires ou encore relatifs à la santé, la feuille de route prévoit également des mesures portant sur l'urbanisme, sur la transition énergétique et sur les normes. Ainsi, concernant l'aménagement du territoire, le gouvernement entend "limiter la consommation d'espaces naturels et agricoles". Pour cela, il va notamment élaborer au premier semestre 2016 "une nouvelle circulaire relative à l'application des dispositifs d'urbanisme", l'objectif étant "d'aider les collectivités à prendre en compte les spécificités de la loi Montagne".

# LAND ART LES HARAS D'ANNECY

Le site des anciens Haras nationaux, à Annecy, constitue une richesse architecturale, paysagère et culturelle au cœur de la ville. Suite au transfert des activités des Haras, le site est en attente d'une nouvelle programmation. L'association *Jardins Fabriques* a contribué à inspirer ce renouveau en créant des jardins pionniers dans cet espace urbain. En association avec la Ville, les « jardiniers-artistes » de cette association sont allés chercher des savoir-faire ; ils ont mis en place une champignonnière, un rucher, un jardin d'aromatiques, un champ d'orge et une houblonnière, le tout pour le bon plaisir des passants et des visiteurs du parc.



# LES MASSIFS DU CHABLAIS & DU GIFFRE

Le paysage du Chablais et du Haut-Giffre pourrait se qualifier par la présence de l'alpage, lien historique de transition entre la montagne sauvage et les vallées humanisées. Pourtant, l'alpage, occupé parfois par un chalet isolé ou par des hameaux comme au col de Terramont, refermé petit à petit par l'avancée des forêts d'épicéas, est de moins en moins représentatif du massif. Les chefs-lieux tendent à s'urbaniser comme à Bonnevaux ou Bogève, sous la pression des grandes villes proches, et voient arriver une nouvelle population citadine. Les paysages préservés de montagne sont devenus rares, remodelés et bouleversés par les infrastructures et bâtiments nécessaires au développement du tourisme.



© Sylvain Duffard



© Sylvain Duffard

Ce point de vue sur la Vallée du Haut-Giffre se situe non loin de la base de loisirs du lac Bleu, au lieu-dit « Le Caton ». Des résidences de vacances surmontées de paraboles se succèdent le long de la D 4 avec pour perspective le relief emblématique de la Pointe de Marcellly.



© Sylvain Duffard

La vallée du Brévon fut, en 1943, le théâtre d'un important glissement de terrain. La coulée de boue qui en résulta donna naissance au lac de Vallon et occasionna de nombreux dégâts dont la destruction de l'ancienne scierie du vallon. Reconstituée depuis lors à deux reprises, la scierie familiale est aujourd'hui implantée au lieu-dit « Le Cerny ».

Station d'Avoriz en été



© Sylvain Duffard

Vue du Villard et de la Vallée Verte depuis la route départementale 12



© Sylvain Duffard

## LE CHABLAIS

Le chef-lieu historique de Morzine est situé à 946 mètres d'altitude sur le versant nord-est de la vallée de la Dranse. Il est entouré de sommets culminants au-dessus de 2 000 mètres dont le plus haut, celui des Hauts-Forts, atteint 2 466 mètres. L'agropastoralisme était autrefois la principale activité des habitants, relayée au XIX<sup>e</sup> siècle par l'exploitation des ardoisières. A partir de 1930, l'essor du tourisme commença à changer la physionomie de ce fond de vallée. Le développement du chef-lieu s'est étendu sur les autres versants et, notamment, au sud idéalement exposé pour l'implantation des résidences de tourisme. Tout au long du XX<sup>e</sup> siècle, la petite commune chablaisienne va ainsi grandir jusqu'à devenir aujourd'hui une station de ski internationalement connue, notamment grâce à l'aménagement du plateau d'Avoriaz. Cette station, perchée à 1 800 mètres d'altitude, forme un nouveau pôle urbain et économique de la commune, relié au fond de la vallée par des remontées mécaniques.

La commune est limitrophe avec le canton du Valais, en Suisse. Les cols (col de la Golèse et col de Coux) ont toujours joué un rôle important de communication avec les communes voisines. Au Moyen Âge, les pèlerins du Faucigny passaient par là pour se rendre à l'Abbaye de Saint-Maurice-d'Agaune.



© Sylvain Duffard

Village de Morzine



1889. Col de Terramont (1109 m. d'altitude)

Reconstruction d'une vue du Col de Terramont, [1895-1909], Pittier, phot.-édit. Annecy (Archives départementales de la Haute-Savoie)

## LE HAUT-GIFFRE

Le Giffre prend sa source au fond de la vallée du Haut-Giffre, se terminant en cul-de-sac au niveau du cirque du Fer-à-Cheval. Les plus hautes montagnes du Haut-Giffre se dressent au fond de cette vallée et avoisinent les 3 000 mètres d'altitude. Le plus haut sommet est le Mont Buet, à 3 096 mètres. Des vestiges d'anciens glaciers sont encore présents sur les sommets du Grand Mont Ruan (3 040 m) et du Pic de Tenneverge (2 989 m). La dernière grande période glaciaire s'est terminée il y a environ 50 000 ans et a structuré fortement ces fonds de vallée en forme d'auge (fond de vallée plat et creusement des versants).

Le cirque du Fer-à-Cheval est un site classé au patrimoine national depuis 1925, au titre des paysages remarquables d'intérêt scientifique (géologie), historique, artistique et pittoresque. Par ailleurs, Sixt-Fer-à-Cheval fait l'objet d'une "opération grand site" portant prioritairement sur les espaces protégés de la commune : le cirque du Fer-à-Cheval, la cascade du Rouget, les gorges des Tines, l'abbaye du XII<sup>e</sup> siècle et le chef-lieu. Une grande partie du territoire communal est également classée en réserve naturelle nationale.

Autrefois, l'économie de la vallée se composait essentiellement du pastoralisme et de l'exploitation forestière. Le tourisme s'est développé dès le XIX<sup>e</sup> siècle. A cette époque, l'alpiniste britannique Alfred Wills parcourait ces montagnes et se faisait construire un chalet au cirque des Fonts. Jusqu'en 1959, une ligne de chemin de fer acheminait les passagers depuis Annemasse. Aujourd'hui, c'est en voiture et en car que les touristes gagnent le cirque du Fer-à-Cheval. ■

Reconstitution d'une vue du village de Sixt-Fer-à-Cheval et du Pic de Tenneverges. La Savoie pittoresque. Sixt et Pic de Tenneverges, [1895-1909], Pittier, phot.-édit. Annecy (Archives départementales de la Haute-Savoie)



<http://observatoire.paysages74.fr/>



## QUAND LA VILLE PRODUIT



© CAUE 74

**Plutôt considéré jusqu'ici comme un lieu de production agro-industrielle, extérieur à la ville, l'espace agricole devient de plus en plus une composante du paysage urbain. Un phénomène qui s'affirme avec la demande de nature en ville, la recherche de produits de qualité et la volonté de privilégier les circuits courts.**

En Haute-Savoie, 426 hectares agricoles sont urbanisés chaque année.

Chaque jour, les zones urbaines et périurbaines couvrent davantage de surface et soulignent la fragilité de notre jardin planétaire. En France, l'espace urbain a progressé de 19 % en une décennie (2000-2010). Les nouvelles formes d'habitat, en réponse à l'accroissement de la population, ont consommé plus d'espace et de nouvelles unités urbaines, issues du regroupement de villes et villages, sont apparues. Au point qu'en 2050, 70 % de la population mondiale vivra en ville ! Or, aujourd'hui, 44 % des habitants des agglomérations de plus de 100 000 habitants jugent que la nature n'est pas assez présente dans leur quotidien. D'où l'engouement des citoyens pour les espaces de jardinage, souvent collectifs. Par ailleurs, les pratiques alimentaires évoluent, et l'exigence de qualité des produits tout comme la diminution de leur coût environnemental continuent de

progresser. Pour s'y adapter, de nouveaux modes de production et de distribution privilégient les courtes distances et la proximité des villes (fermes urbaines, circuits courts, AMAP, etc.). La place de la nature, et plus particulièrement de l'espace agricole, est de plus en plus souvent questionnée dans les projets d'aménagements. Selon le contexte, cette "agriculture urbaine" se manifeste sous différentes formes ; de l'agriculture professionnelle au jardinage collectif, du périurbain à l'hypercentre, cette diversité est une richesse à préserver, à développer.

### LA NATURE EN VILLE PEUT ÊTRE AGRICOLE

En Haute-Savoie, 426 hectares agricoles sont urbanisés chaque année, ce qui représente l'équivalent de huit grandes exploitations

agricoles, soit 520 m<sup>2</sup> en moyenne par nouvel habitant. Face à ce grignotement progressif, les pouvoirs publics et les acteurs locaux mettent en œuvre différentes politiques visant à préserver ces espaces naturels. Si les raisons sont avant tout écologiques - l'objectif premier étant de pérenniser les équilibres naturels en maintenant ou en recréant les corridors biologiques - ces démarches replacent l'agriculture au cœur de l'aménagement urbain. Projet de paysage prioritaire de l'Arve, parc agro-urbain à Genève, cantine scolaire de Rumilly approvisionnée par les agricultures locales, projet agricole Annemasse Agglo, projet Agro-Environnemental et Climatique du Genevois... les exemples se multiplient sur notre territoire. ■ ■ ■

## # LA CAMPAGNE SE RECONSTRUIT À PARTIR DE L'URBAIN

**Témoignage de Denis Maire, agriculteur et maire de Juvigny, vice-président en charge de l'Aménagement à l'agglomération d'Annemasse.**

**Que pensez-vous de la place de l'espace agricole dans nos sociétés actuelles ?**

"L'agriculture en tant qu'objet technique ou social est quelque chose de relativement surinvesti aujourd'hui. Elle fait l'objet d'une volonté de réappropriation par la ville et par la société en général. Cela s'explique par la nostalgie d'un paradis perdu, la recherche d'une alimentation de qualité et le besoin de renouer le lien avec la production, de retrouver du sens. D'où la tendance au bio, aux locavores, aux circuits courts, qui sont d'ailleurs tous des mouvements urbains et non ruraux. Et cette tendance va plus loin que la question de l'alimentation. La campagne se reconstruit à partir de l'urbain ; c'est pourquoi on voit se développer le phénomène de l'agriculture urbaine, une notion que l'on peut définir comme une agriculture physiquement implantée dans la ville. C'est une vision portée par plusieurs mouvements et des architectes créent des bâtiments sur lesquels sont installés des espaces de production agricole, sur le toit ou sur les balcons. On trouve aussi des fermes urbaines au sein des espaces verts de la ville, comme c'est le cas par exemple du parc agro-urbain de Bernex. Un tel projet, même s'il ne correspond pas aux règles de l'économie agricole classique, a le mérite de tenter de refaire le lien entre ville et campagne, contribuant ainsi à éduquer le regard des urbains sur l'espace agricole et sur le paysage en général.

**Qu'en est-il de la situation dans l'agglomération d'Annemasse ?**

Malgré une forte augmentation de la population ces dernières années, le territoire a gardé une certaine attractivité, du fait de sa position dans le grand paysage mais également dans le paysage proche. Quand on s'intéresse à l'agglomération, on s'aperçoit qu'elle compte une partie importante de boisements et de massifs montagneux. Ce paysage est bien sûr marqué par la présence de l'agriculture, avec une particularité remarquable qui est celle de la diversité. Sur les douze communes d'Annemasse Agglo, on trouve des paysages de coteaux, marqués par l'élevage, des coteaux viticoles, une zone maraîchère, celle de Gaillard, la plus importante de

Haute-Savoie, qui compte de belles exploitations... puis il y a la frange bordant la plaine suisse, comme à Juvigny, avec un site légèrement vallonné et la présence de champs de céréales. Cette variété de paysages est une grande richesse pour notre territoire.

**Quelles sont les démarches menées par la collectivité pour préserver cette richesse ?**

Déjà, dans l'ancien Schéma de cohérence territoriale (SCoT) de la région d'Annemasse, il y avait une volonté ferme de prendre en compte le paysage existant, notamment celui des zones naturelles et des zones agricoles ; celles-ci ont été considérées en tant que telles et non comme des espaces vides. Ce travail sur le SCoT a permis de changer de paradigme avec une approche plus qualitative sur ces espaces dits ouverts et leur fonctionnement naturel, et cela bien avant la mise en place des corridors biologiques. Le nouveau SCoT doit aujourd'hui être "grenellisé". Il va obliger à avoir un regard encore un peu plus aigu sur le paysage du fait des obligations réglementaires qui sont aujourd'hui imposées. Le paysage est d'ailleurs un élément sinon clé, du moins essentiel dans la construction de ce SCoT. Parallèlement, le Projet agricole Annemasse Agglo, s'il n'est pas directement lié au paysage, relève cependant d'un constat : puisque l'urbain doit se réappropriier la campagne, autant qu'il le fasse au-delà de son balcon, en réinvestissant sa campagne proche. Cette réappropriation passe notamment par une sensibilisation des habitants et par une mise en valeur de ces espaces. La rencontre entre le modèle urbain et ce qui reste du modèle rural doit conduire à l'émergence d'un nouveau modèle économique, social et culturel : une réémergence de l'agriculture et du paysage intégrée dans un nouvel imaginaire urbain. Et c'est à nous, collectivités, d'accompagner les porteurs de projets qui vont dans ce sens." ■

Plaine maraîchère de Gaillard



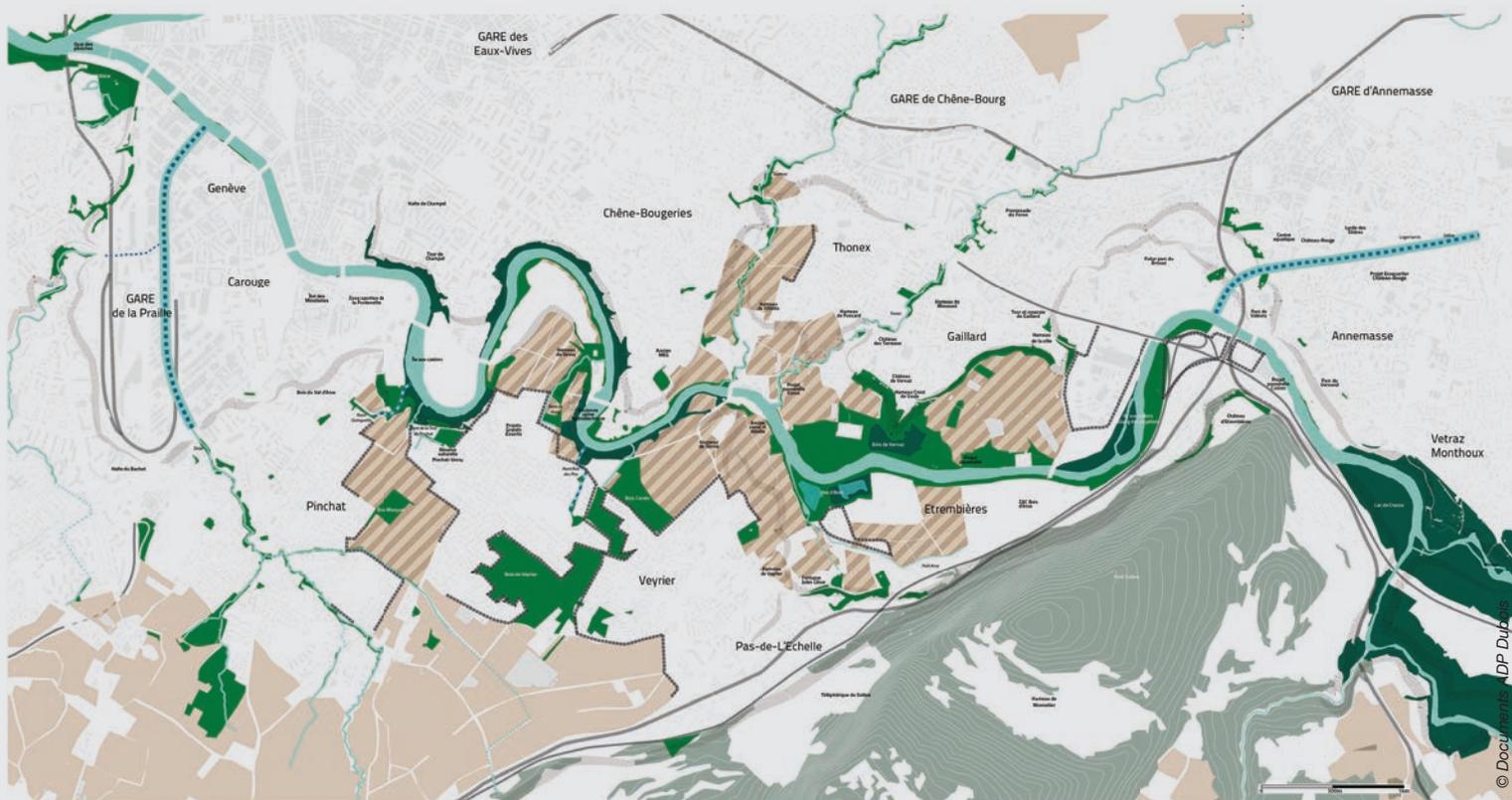
## # L'ARVE : PRIORITÉ AUX ESPACES OUVERTS

Aujourd'hui, plus de 70 000 hectares d'espaces agricoles, soit plus d'un tiers du territoire du Grand Genève, sont utilisés par l'agriculture, dans toute sa diversité : depuis la production laitière et les prairies en passant par les grandes cultures, les fruits et légumes, le vin et jusqu'au miel ou la pisciculture... Source d'activités économiques et de production alimentaire, l'agriculture contribue aussi à préserver la biodiversité et des paysages de qualité. Cependant, les espaces et l'activité agricoles sont soumis à de fortes pressions : consommation pour le développement urbain et les infrastructures routières, loisirs, etc. Aussi, le Grand Genève s'est-il engagé depuis 2007 à placer l'agriculture au centre du développement de l'agglomération en lien avec la profession agricole, les collectivités et les partenaires franco-suisses.

### DES TERRES AGRICOLES MENACÉES

C'est dans ce contexte qu'ont été mis en place dix Projets de Paysage Prioritaires (PPP) sur l'agglomération. Le PPP de l'Arve est l'un d'eux : étant un élément structurant majeur de la charpente paysagère du Grand Genève, l'Arve représente aussi une opportunité d'initier une véritable politique paysage dans l'agglomération transfrontalière. "L'Arve est notamment doté de vastes espaces naturels et agricoles qui sont une des composantes essentielles du territoire," explique Anne Perrot, l'agence de paysage ADP Dubois, auteur du rapport technique final du PPP de l'Arve. Si les espaces naturels résistent à la poussée de l'urbanisation, il n'en va pas de même pour les terres agricoles aux portes de l'agglomération ni, de surcroît, pour celles qui sont enclavées par le tissu urbain. Pourtant, cet espace agricole occupe un rôle primordial dans la composition du réseau écologique, comme l'explique Anne Perrot : "Sans le limiter à ce rôle, ce qui serait très réducteur, l'espace agricole participe à la trame écologique du territoire, notamment en maintenant des pénétrantes au sein du tissu bâti." ■

Pérennisation et valorisation de l'activité agricole pour maintenir les espaces ouverts du paysage de l'Arve



■ ■ ■ ■ ■ Préservation et valorisation des espaces agricoles enclavés et menacés par l'urbanisation / Gestion de la coexistence avec le bâti

■ ■ ■ ■ ■ Maintien des grandes unités agricoles

■ ■ ■ ■ ■ Qualification des franges entre espaces ouverts et implantations urbaines

## ESPACE DE PRODUCTION ET ESPACE PATRIMONIAL

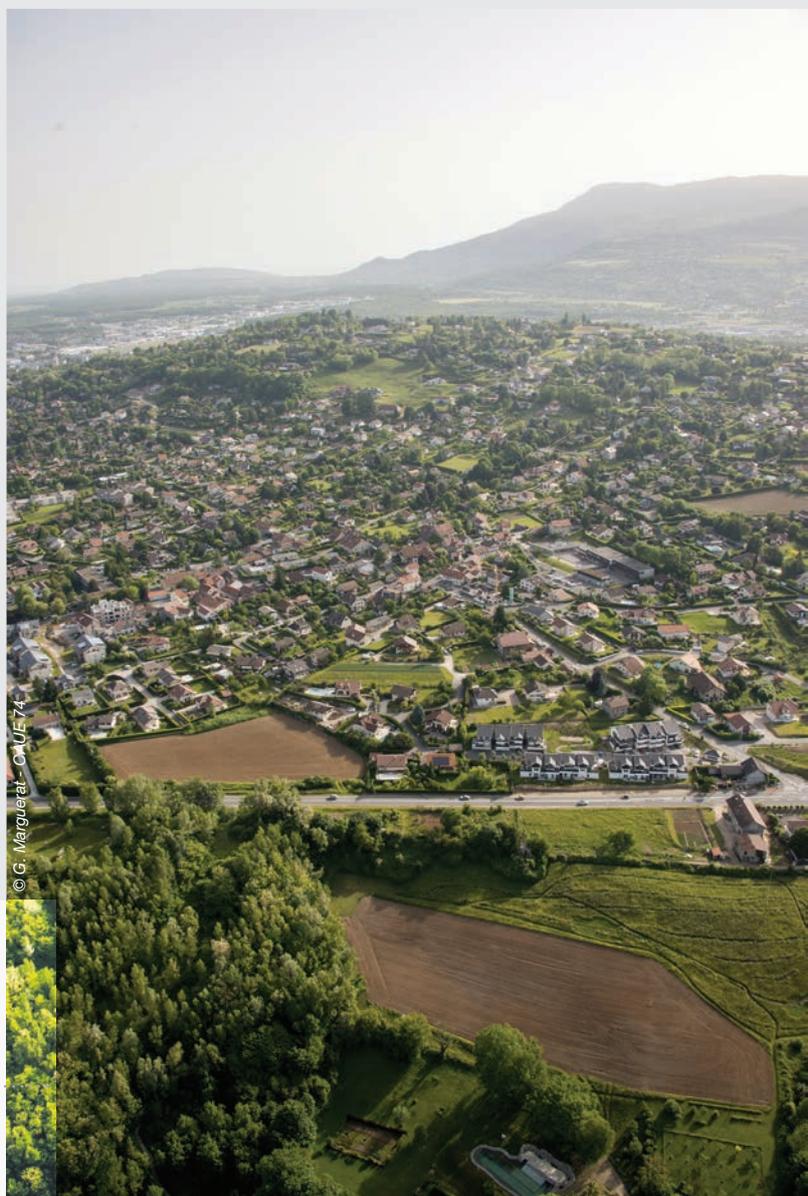
Deux types de paysage agricole sont présents dans la basse vallée de l'Arve : un paysage de production maraîchère, caractérisée par la présence de serres, et un paysage que l'on peut qualifier de "patrimonial", mettant en œuvre des figures agricoles traditionnelles – prairies, haies, bouquets d'arbres.... De faible valeur écologique et peu propice à la promenade, le premier identifie très fortement la plaine de Gaillard. Cette agriculture peut se prévaloir d'une relative pérennité car il s'agit de cultures spécialisées à forte valeur ajoutée, en zone franche et dont les filières de vente sont assurées. Paradoxalement, ce paysage technique est, dans l'imaginaire collectif, peu associé à un paysage agricole.

On trouve ensuite un paysage agricole plus extensif, constitué de prairies et haies arborées, qui correspond point par point à la figure agricole traditionnelle. Attrayant car pittoresque, il est pourtant le plus précaire. Les espaces ouverts régressent au profit de zones bâties souvent trop peu denses, notamment dans les deux séquences centrales : habitat résidentiel pavillonnaire, zones d'activités... Les terres agricoles ainsi mises en pièce présentent des parcelles dont la taille insuffisante ne permet plus d'assurer une fonctionnalité optimum.

## VERS LA MULTIFONCTIONNalité

*"Le maintien de l'activité agricole est inféodé aux décisions des collectivités qui entraînent des réaffectations de terres, explique Anne Perrot. Cette incertitude quant au devenir du foncier n'incite pas les agriculteurs à investir."* Outre leur vocation agricole première, ces terres, notamment les pénétrantes de Pinchat ou de la Seymaz, constituent des connexions naturelles et paysagères avec les grandes entités de paysage telles que le Salève. Par ailleurs, la préservation de ces secteurs répond aux besoins d'espaces de respiration à proximité de la ville ; visuellement, ce sont des entités essentielles à la structure et à la lecture des paysages, et physiquement, elles sont propices au délassement et à la promenade. *"Questionner la multifonctionnalité de ces espaces ouverts peut être une bonne façon de garantir leur pérennité,"* conclue Anne Perrot. ■

La place de la nature, et plus particulièrement de l'espace agricole, est de plus en plus souvent questionnée dans les projets d'aménagement.



© G. Marguerat - CAUE 74

## # DES PRODUITS BIO ET LOCAUX AU MENU DES ECOLES



Trois producteurs, implantés à moins de dix kilomètres de Rumilly, fournissent 30 % des fruits et légumes consommés dans les cantines de la ville.

© Ville de Rumilly

A Rumilly, les enfants qui mangent à la cantine ont la chance de déguster des produits non seulement bio mais aussi locaux. Depuis 2010, la municipalité mène une démarche globale d'amélioration de la qualité des repas servis dans les écoles primaires publiques de la ville. "Nous souhaitons privilégier les circuits courts d'approvisionnement des restaurants scolaires, à la fois dans un souci d'impact environnemental mais aussi de développement de l'agriculture locale," explique Béatrice Chauvetet, adjointe au maire chargée de l'Éducation, du restaurant scolaire et des transports scolaires. Une première expérience a permis de proposer un menu intégralement bio une fois par mois, en partenariat avec l'association Bio d'ici. Cette plateforme a été créée en Pays de Savoie pour faciliter l'introduction progressive et régulière d'une alimentation bio, saine et de proximité en restauration collective. Une fois par mois, l'association livre l'ensemble des ingrédients nécessaires à la réalisation d'un repas complet, en prenant en compte la saisonnalité des produits, leur provenance (le local est privilégié), les goûts des enfants ainsi que les contraintes de réalisation et de coût.

### DES AGRICULTEURS PARTENAIRES

Parallèlement, un travail avec la chambre d'agriculture Savoie Mont-Blanc a été mis en place pour permettre un partenariat avec des agriculteurs locaux. Trois producteurs, implantés à moins de dix kilomètres de Rumilly, assurent ainsi la fourniture de fruits et légumes à la cuisine centrale de la ville, ce qui représente 30 % de l'ensemble des fruits et légumes consommés dans les cantines. Un service sur mesure qui s'adapte au cahier des charges établi par la mairie : "Nos menus sont faits quinze jours à l'avance, ce qui permet d'anticiper les commandes et de spécifier les quantités nécessaires," précise Emmanuelle Gaildrat, directrice Éducation-Jeunesse. Mais la qualité et la saisonnalité étant notre priorité, nous devons aussi garder une certaine souplesse et nous adapter à la disponibilité des produits chez nos partenaires agriculteurs." Une qualité qui a un prix ; le coût d'un repas est certes un peu plus élevé que dans d'autres cantines scolaires, de l'ordre de 5 à 10 centimes par repas, mais ce surcoût est pris en charge par la commune. Quant aux agriculteurs engagés dans la démarche, ils sont assurés d'écouler une partie de leur production tout au long de l'année tout en participant à l'éducation et la sensibilisation des enfants du pays. ■

Privilégier les circuits courts pour développer l'agriculture locale.



© Ville de Rumilly

## # L'AGRICULTURE DOIT ALLER AU-DEVANT DES CITOYENS



Espace agricole résiduel en zone transfrontalière, Gaillard avril 2015.

© Sylvain Duffard

**Point de vue d'Emmanuel Analdi, adjoint scientifique, République et canton de Genève, direction générale de l'Agriculture**

"Les démarches menées sur le canton de Genève ces dernières années visent à favoriser un mode d'agriculture urbaine particulier. Il ne s'agit pas seulement de produire localement mais aussi et surtout de retisser des liens entre le monde rural et le monde urbain. Je ne pense pas en effet qu'on puisse aujourd'hui attribuer un rôle de production à la ville ; les expériences de serres sur les toits par exemple montrent bien les limites économiques de ce type d'agriculture urbaine. En revanche, il y a un réel intérêt à créer des "points relais agricoles" en milieu urbain. L'agriculture urbaine prend en effet du sens lorsqu'on lui attribue une fonction d'agrafe en liant les habitants d'une agglomération et leur agriculture périphérique. D'autant que, selon les études réalisées, 35 % des urbains ne sortent pas de la ville pour aller dans leur espace rural proche. D'où l'idée de faire en sorte que l'agriculture aille au-devant des citoyens, en proposant

"Il faut retisser des liens entre le monde rural et le monde urbain"

des modèles à l'intérieur de la ville. C'est pourquoi nous travaillons actuellement au développement de deux projets. Le premier est une ferme urbaine située dans le futur parc public de Bernex ; à côté des lieux de loisirs et des parterres de fleurs, nous avons souhaité implanter une activité agricole. L'objectif est triple : produire des légumes et des fruits, commercialiser cette production mais surtout l'ensemble des produits agricoles genevois (zone agricole périurbaine), sensibiliser les habitants à l'agriculture locale. Le deuxième modèle que nous cherchons à développer concerne la mise en place de différents points de distribution de produits locaux le long de la nouvelle liaison ferroviaire transfrontalière CEVA (Cornavin-Eaux-Vives-Annemasse). L'idée serait de trouver des emplacements privilégiés dans les gares pour distribuer des produits locaux, sous forme de paniers commandés via Internet et de formules adaptées à une consommation urbaine (sandwich, soupe, salade...). Ces opérations, encore en cours d'étude, devraient voir le jour d'ici 2018-2019." ■

## # UNE FERME DANS LA VILLE



En Suisse, le futur parc de Bernex a vocation à devenir un nouveau centre régional de l'agglomération genevoise, relié au cœur de la ville par un tramway. Sa construction débutera par la création d'un parc agro-urbain, l'objectif étant de faciliter les rapports entre le monde urbain et rural. Ce parc offrira donc une vision paysagère cohérente entre Rhône et Aire, et proposera des aménagements de déassement répondant aux besoins de la population. Il aura également une composante agricole qui prendra la forme d'une ferme urbaine avec un réel espace de production. En partenariat avec le monde agricole, l'ambition est de créer un lieu d'échanges et de valorisation des produits locaux et régionaux.

### LE PROJET LAURÉAT

Le concours était organisé par la République et canton de Genève, maître d'ouvrage et adjudicateur des mandats attribués à l'issue du concours. Sur les 49 projets présentés, le jury a décerné cinq prix et deux mentions. Le premier prix est allé à l'agence Verzone Woods Architectes pour son projet dénommé Parcfertile. Ce projet s'est distingué par son aspect innovant qui présente une vision prospective d'un développement à venir. Dans la composition d'ensemble, le terrain est entièrement occupé par une suite de champs en lanières pouvant accueillir des affectations diverses, agricoles ou non agricoles, en fonction des besoins des populations des futurs quartiers voisins. Un point fort du projet est la localisation de la ferme et du point de vente de produits locaux et régionaux, desservis par un petit parking, qui lui assure la visibilité et l'accessibilité régionales souhaitées. Devant la ferme, les jardins démonstratifs côté route pourront jouer un rôle de vitrine de l'activité agricole. ■

C'est le projet de l'agence Verzone Woods Architectes, dénommé Parcfertile, qui a été retenu par le maître d'ouvrage.



# "IL FAUT FAIRE CONNAÎTRE LES PLANTES RARES ET LES RENDRE ACCESSIBLES "



## INTERVIEW DE FRANCK SADRIN

Passionné par le Japon, Franck Sadrin est un pépiniériste atypique. Spécialisé dans les espèces rares venues d'Asie, il a notamment constitué en Haute-Savoie une collection unique de cerisiers à fleurs du Japon. Rencontre.

Si on compte entre cinq et dix variétés différentes de cerisiers en Europe, 600 à 800 sont répertoriées au Japon.

**Paysages > Quel est votre parcours et comment êtes-vous devenu un spécialiste des espèces rares ?**

**FS.** > De formation scientifique, je me destinais à exercer le métier de professeur de mathématiques mais je me suis plutôt dirigé vers l'informatique et j'ai travaillé dix ans pour un quotidien régional, à Bourges. La réorganisation du journal a été pour moi l'occasion de changer de métier et de région. C'est alors que je suis arrivé en Haute-Savoie, un département où je passais souvent mes vacances lorsque j'étais enfant, et que j'ai décidé de me lancer dans l'horticulture, une passion héritée de mes grands-parents. Tout jeune, je me suis intéressé au bonsaï et à la culture japonaise : j'ai appris la langue, étudié les arts traditionnels, pratiqué les arts martiaux... Puis, c'est l'Asie dans son ensemble qui m'a captivé. En arrivant en Haute-Savoie, j'ai constaté que l'art des jardins était peu développé, comparé par exemple à ma région d'origine, le Centre, où l'on trouve beaucoup de jardins de passionnés, d'arboretum... J'ai donc créé mon entreprise en 2011 et me suis assez vite spécialisé dans les espèces peu communes qui me plaisaient le plus : celles de la famille des Rosacées, et principalement les cerisiers du Japon. Il faut savoir que si on compte entre cinq et dix variétés différentes de cerisiers en Europe, 600 à 800 sont répertoriées au Japon ! Je voulais faire profiter les occidentaux de cette richesse, apporter cette beauté-là chez nous.



**Paysages > Comment avez-vous procédé ?**

**FS.** > Mon idée était de faire connaître ces essences en Europe en créant une collection et en écrivant un livre sur le sujet. J'ai donc cherché à établir un réseau pour trouver des végétaux, établir des connexions... Je me suis rendu en Belgique, en Grande-Bretagne... où j'ai rencontré d'autres personnes engagées dans le même type de démarche. Nous avons donc travaillé ensemble, échangé nos connaissances pour finalement mutualiser nos collections. Cela avait un double intérêt : disposer d'un patrimoine équivalent et éviter la perte d'une essence rare en garantissant sa présence ailleurs. Grâce à cet enrichissement mutuel, la collection française compte aujourd'hui



## UN JARDIN HOMMAGE

Espace protégé au cœur de la vieille ville, tout près du château, constitué de plusieurs petites terrasses, le jardin des Remparts est le site idéal pour présenter une partie de la collection végétale de Jean-Marie Delavay. Ordonné prêtre, le Père Delavay devient missionnaire auprès des Missions Étrangères à Paris et est affecté en Chine où il va effectuer trois séjours de longue durée entre 1867 et 1895. Passionné de botanique, il profite de ses voyages pour récolter et déterminer les plantes qu'il trouve sur place, dans la région du Yunnan. Après 1881, il transmet ses collectes végétales au Muséum d'Histoire Naturelle de Paris. Des profusions d'espèces extrêmement variées vont ainsi être rapportées de Chine en Europe par ce religieux haut-savoyard : 200 000 spécimens furent ainsi envoyés représentant 4 000 espèces dont 1 500 inconnues alors. Aujourd'hui, bon nombre d'espèces végétales sont nommées « delavayi », du nom de leur découvreur... Inauguré le 28 juin 2012, le jardin des Remparts permet aujourd'hui de découvrir des plantes sélectionnées sur les trois parcelles constituant le jardin en terrasse. Les pivoines Delavay, les rhododendrons, les primevères, les cyclamens, les anémones, les osmanthes contribuent à ce que ce jardin soit fleuri longtemps, coloré et parfumé autant que possible.

250 à 300 variétés de cerisiers à fleurs du Japon. Si l'un des objectifs était de préserver les essences anciennes pour éviter leur disparition, il fallait aller plus loin en créant de nouvelles variétés. C'est ce que j'ai fait notamment en donnant à certaines espèces de cerisiers japonais des noms français évocateurs, en collaboration avec plusieurs communes de Haute-Savoie : Cristal de Saint-Gervais, Princesse de Megève, Neige légère de Chamonix... Ces démarches m'ont mis en relation avec d'autres acteurs locaux, associations, collectivités, institutions... parmi lesquels les passionnés de la Société d'horticulture de Haute-Savoie avec qui j'ai travaillé sur le projet du jardin des Remparts, à Annecy, en hommage au Père Delavay.

### Paysages > En quoi consiste ce projet et comment l'avez-vous mené ?

**F.S.** > Il y a quelques années, la Société d'horticulture de Haute-Savoie émettait le souhait de rendre hommage à ce botaniste haut-savoyard inconnu du grand public. Parallèlement, la Ville d'Annecy cherchait à mettre en valeur le jardin des Remparts qui accueillait une collection de plantes aromatiques en lien avec le caractère historique du château situé à proximité. Avant les travaux, il a fallu sélectionner les plantes remarquables ramenées par le père Delavay de ses voyages répondant aux exigences du jardin et les trouver. J'ai donc été missionné pour ce travail. Si je possédais quelques-unes de ces plantes dans ma pépinière, il a fallu partir à la recherche de la plupart d'entre elles. Pivoines, primevères, clématites des montagnes... une trentaine d'espèces différentes composent aujourd'hui le jardin. Tout récemment, j'ai eu la chance de me rendre en Chine, dans la province du Yunnan, sur les traces du religieux. Là, à 4 000 m d'altitude, j'ai pu admirer in situ les végétaux en fleurs qu'il avait ramenés à son époque. C'était un spectacle fantastique et j'ai compris pourquoi il avait retrouvé dans ce coin d'Asie un peu de ses Alpes à lui.



La collection française, que Franck Sadrin a grandement contribué à enrichir, compte aujourd'hui 250 à 300 variétés de cerisiers à fleurs du Japon.

# AMÉNAGER

# LES CENTRES-BOURGS

Alors que les communes rurales ont connu ces dernières décennies de nombreuses mutations économiques, sociales et culturelles, les espaces publics que constituent les centres de ces villages demandent souvent à être remodelés, en réponse aux nouvelles attentes des habitants. Leur aménagement paysager participe à ce renouveau.

## # LES HOUCHES/CRÉER UN VRAI CENTRE



© Frédérique Imbs

Nichée au cœur de la vallée de Chamonix, à 1 000 mètres d'altitude, la station des Houches a su garder le charme authentique des villages de montagne. Un village cependant longtemps dénué de véritable centre, comme l'explique Luc Hamonic, troisième adjoint au maire et responsable Espaces verts de la commune : *"La route traversait le village en son centre mais il n'y avait aucune réelle relation entre les différents équipements communaux ni aucun espace commun au milieu. Il était donc indispensable d'y créer de la vie par un aménagement ambitieux de l'existant."* L'objectif était d'améliorer l'image et la qualité urbaine du centre-village en concevant des espaces publics structurés, donnant à la centralité son identité. Une première phase de travaux avait permis le déplacement de la mairie, installée dans un bâtiment trop proche de la route, dans l'ancienne cure du village, rénovée et agrandie, et de créer devant un parvis accueillant.

### UNE MODERNITÉ ASSUMÉE

Confié à l'agence annécienne Brière Architectes, le nouveau projet d'aménagement du centre s'organise sur quelques idées maîtresses : un front bâti pour délimiter une place basse, des commerces ouverts sur cette place en rez-de-chaussée, un crénelage des bâtiments sur une place haute pour conserver les vues sur les Aiguilles de Chamonix. L'office de tourisme, une salle d'animation, un restaurant et plusieurs commerces composent cet ensemble contemporain qui s'intègre parfaitement au site grâce, notamment, aux matériaux de base utilisés : bardage bois, zinc, pierres de parement provenant de l'ancienne mairie... Cet environnement très minéral est ponctué de quelques espaces verts aménagés sobrement sur les abords de la place. Une place très vite conquise par les habitants : *"Plusieurs événements y ont été organisés*



© Frédérique Imbs

*depuis la fin des travaux et le marché s'y tient toutes les semaines,"* précise Luc Hamonic. Et si le village a gagné en animation, la sécurité a été également grandement améliorée : le stationnement n'est plus possible sur la place - un parking de 50 places a été réalisé sur le haut - et les arrêts de bus ont été élargis et sécurisés. ■



© Frédérique Imbs

## # CHILLY/REDYNAMISER LE CENTRE-BOURG



© Commune de Chilly

Quatre années de travaux de restructuration et de rénovation, entrepris en 2010, ont permis au chef-lieu de Chilly de retrouver son caractère de cœur de village, lieu d'échanges et de convivialité. Et c'est en grande partie grâce à ce nouveau centre-bourg que la commune a obtenu le Prix spécial pour l'approche paysagère dans la gestion du territoire, dans le cadre du concours départemental 2013 "Paysage, fleurissement et cadre de vie". *"Les anciens aménagements dataient des années 70, précise le maire, Emmanuel Georges, il était donc indispensable de revoir l'ensemble par une démarche globale d'amélioration du cadre de vie."* Ouverture sur le paysage environnant, intégration des plantations dans le respect d'un cadre rural, qualité des matériaux, harmonie des couleurs, rénovation des bâtiments communaux... ont concouru à apporter une nouvelle dynamique. Et pour garantir la sécurité, la circulation a été déviée et le stationnement déplacé à l'arrière de l'église.

### UN JARDIN OUVERT AU PUBLIC

L'église, ainsi que l'ancien presbytère, ont fait l'objet de travaux de rénovation, l'occasion de réaménager l'ancien jardin de curé et de le rendre accessible au public. Des toilettes publiques, véritable "verrue" dans le paysage, ont été démolies et un mur d'enceinte abattu. L'aménagement paysager a été confié à l'Atelier Paysager, situé à La-Roche-sur-Foron ; outre un parcours piéton en pas japonais, un coin potager a été réalisé avec des plantes aromatiques et médicinales, à l'instar des anciens jardins de cure. Cet espace, désormais ouvert, accueille les enfants de l'école maternelle attenante qui viennent y jouer ; c'est aussi un lieu de promenade et de détente pour tous les habitants du village.

La municipalité envisage de poursuivre la démarche de redynamisation du centre-bourg. Il s'agit de terminer l'aménagement situé sous l'école, en prévoyant un espace de stationnement, des jeux pour enfants et un mini skate-park. *"Il faudra également revoir la circulation en amont du centre, explique le maire, l'objectif étant de créer de nouveaux déplacements doux et de sécuriser l'ensemble."* ■



© Commune de Chilly

## # GRUFFY/UN PROJET A CONCRETISER



Depuis décembre 2013, la commune de Gruffy, en collaboration avec le Parc naturel régional du Massif des Bauges, a retenu une équipe pluridisciplinaire (architectes, paysagistes et programmiste) pour effectuer une étude pré-opérationnelle sur le chef-lieu, depuis le secteur des écoles jusqu'à l'EHPAD situé en amont du village. "C'est une réflexion globale qui a pour objet de mieux cerner les enjeux, le potentiel et les contraintes du site, précise Valérie Lonchambon, adjointe à l'Urbanisme et au Cadre de vie. Elle vise à élaborer des scénarios d'aménagement réalistes qui puissent nous orienter vers les meilleures décisions à prendre pour notre territoire." L'étude s'appuie sur le PLU et les différents éléments marquants de la commune (murets en pierre, bassins - le village en compte pas moins de 132 - chemins et sentiers, bâtiments remarquables, alignements d'arbres, vues sur le paysage...) pour les intégrer et les mettre en valeur dans le projet de restructuration du centre-bourg.

### DES LIEUX DE CONVIVIALITÉ À PRÉSERVER

"La valorisation des espaces devra passer par le traitement des relations entre les différentes constructions existantes mais aussi celles projetées," explique Valérie Lonchambon. C'est le cas notamment du parc Parent, un espace situé entre l'école et l'église, qui est très utilisé par les écoles, les associations et le centre de loisirs. Cette attention portée sur le cadre de vie s'étend au-delà du contexte de l'étude. Ainsi, la place de la Grenette, lieu couvert également très fréquenté par l'ensemble des générations, nécessite d'être requalifiée afin d'offrir une meilleure lisibilité du site.

L'harmonisation et la sécurisation de la circulation dans le centre est un autre enjeu : "Le village étant "coupé en deux" par la route départementale, il est essentiel de densifier les liens mode doux entre le haut et le bas, et de favoriser le ralentissement du trafic." Cette étude se fait avec la participation des habitants et le scénario retenu prend en compte leurs points de vue. Cette démarche est un point important pour la commune qui souhaite ainsi que chacun s'implique dans la lecture, la compréhension et l'usage du cadre de vie. ■



## # CORDON/AFFICHER UN NOUVEAU VISAGE



© Commune de Cordon



© Commune de Cordon

Baptisé "Le balcon du Mont-Blanc", le village de Cordon se devait d'avoir un cœur de bourg à la hauteur de son surnom. Le projet d'aménagement d'un véritable centre remonte aux années 2005-2006, comme l'explique le maire, Serge Paget : "Cordon n'avait pas de centre, mais la présence d'une église classée, d'une salle des fêtes de 300 personnes et d'un office de tourisme au cœur du village étaient des atouts majeurs pour réaliser un aménagement d'envergure." A cela s'ajoutait la nécessité de dynamiser l'activité commerciale et de construire de nouveaux logements collectifs pour répondre à l'accroissement de la population.

### UNE PLACE CENTRALE QUI FAIT LE LIEN

Après l'organisation d'un concours d'architecture, la commune a retenu la proposition de Gérard Ravello, architecte à Megève. Celle-ci est basée sur l'aménagement d'une placette devant l'église, créant un lieu d'animation et de convivialité qui faisait défaut. Et pour mieux admirer l'édifice religieux nouvellement restauré, deux marronniers malades ont été abattus et remplacés par des arbres de petite taille. De l'autre côté de la rue, l'espace jusqu'ici dédié au stationnement a été entièrement revu pour devenir une place centrale plantée de végétation et privilégiant les cheminements piétonniers ; elle fait le lien entre les différents équipements existants, à savoir la salle des fêtes, un bâtiment de logements, un restaurant avec sa terrasse et l'office de tourisme, ce dernier ayant été déplacé au centre du village dans de nouveaux locaux. Au milieu de la nouvelle place ont été installés des bancs publics et une table d'orientation. L'ancien parking a été délocalisé à l'arrière des nouveaux immeubles de logements où une aire de jeux a été créée. L'ensemble des travaux, terminés en 2013, a contribué à changer l'image du village, tout en lui donnant une nouvelle dynamique. ■

## # SAINT-SIGISMOND/EMBEILLIR POUR PERDURER



© Commune de St-Sigismond

Maintenir l'identité rurale et naturelle du village tout en l'adaptant aux attentes d'aujourd'hui, telle est la volonté de la municipalité de Saint-Sigismond. "Notre commune possède un patrimoine historique de qualité", explique le maire, Marie-Antoinette Métral. "C'est pour mieux le valoriser et permettre un développement dynamique que nous avons engagé, dès 2005, plusieurs projets de travaux au cœur du village." Objectif : ramener la convivialité d'autrefois en rendant le centre plus attractif.

### UNE VITRINE TOURISTIQUE ET SOCIALE

En 2012, des travaux d'aménagement et de sécurisation de la place du village ont été réalisés. Ils ont permis de valoriser les différents éléments du patrimoine :

église, monument aux morts, bassin, mairie, chapelle. Le monument aux morts et le bassin ont été rénovés. Un cheminement a été créé pour accéder à la chapelle tandis que des plantations d'arbres et de végétaux viennent ponctuer l'espace. "Nous avons choisi des plantes de montagne et privilégié celles qui nécessitent peu d'entretien," précise le maire. L'enfouissement des réseaux a également contribué à l'embellissement de la place. Et les travaux ont été l'occasion de rendre accessibles les différents bâtiments publics aux personnes à mobilité réduite, par la mise en place de rampes d'accès. Côté sécurisation, la voirie départementale a été recalibrée et un véritable parking de 32 places a été créé. Un abribus a été aménagé et l'emplacement destiné au stationnement des navettes en direction du

site nordique d'Agy a été matérialisé par un marquage au sol.

Constituant désormais la vitrine touristique et sociale de Saint-Sigismond, cette nouvelle place de village est le point de départ de plusieurs projets à venir. De nouveaux logements collectifs seront bientôt construits au pied de l'église. La création d'un point de rencontre pour les habitants est également à l'étude, participant ainsi à faire du cœur du village le lieu de rassemblement privilégié de tous les habitants. ■



© Commune de St-Sigismond



© Commune de St-Sigismond

# CONCOURS

"PAYSAGE, FLEURISSEMENT ET CADRE DE VIE"

# PALMARÈS 2015

# FESSY ET SAINT-MARTIN-BELLEVUE APPRÉCIÉS  
ET RECONNUS PAR LE JURY CETTE ANNÉE



Fessy

Depuis bon nombre d'années, les habitants et leurs représentants élus successifs ont assuré une continuité de qualité dans les aménagements et la gestion de la commune de Fessy... et cela se voit et se ressent sur le terrain.

Le patrimoine bâti est requalifié, notamment sur l'axe principal du village, dans le respect de l'architecture traditionnelle et les activités rurales d'hier et d'aujourd'hui sont encore bien perceptibles au travers des nombreuses rénovations réalisées.

Par ailleurs, la qualité des aménagements paysagers en limite du domaine privé/public est à souligner. En effet, la gestion de ces espaces fait l'objet à coup sûr de concertations étroites entre propriétaires ; leur continuité et la transparence de ces micro-paysages sont perçues tout au long de la traversée du village :

signalétique identitaire, plantations durables (plantes vivaces, arbustes, rosiers et fleurs de saison), champs, pâtures et vergers, monuments et sculptures disséminés dans le village... sont autant de tableaux et d'usages qui animent le paysage. De même, le musée et les œuvres ethnographiques de Bernard Lacroix sont à découvrir, ainsi que le cheminement paysager récent réalisé à l'arrière du chef-lieu et qui permet de rejoindre le centre du village depuis l'école et la base de loisirs.

Ainsi, le cadre de vie dégage une impression d'harmonie, d'équilibre, une atmosphère rassurante et reposante, propices à l'accueil des visiteurs et au bien-être des 800 habitants de cette petite commune adossée aux montagnes et aux forêts du col de Cou.

**Bernard Delorme,**  
membre du jury départemental



La commune de Saint-Martin-Bellevue s'est engagée dans la réfection de son chef-lieu. Ces réalisations ont fait l'objet d'une présentation lors de la visite du Jury départemental du fleurissement 2015.

Un mail central bordé d'érables ouvre une perspective sur le paysage lointain et permet de rejoindre les différents équipements : salle polyvalente, cimetière, école. Orné de massifs de vivaces en plein développement, le mail a fait l'objet d'un choix soigné de matériaux avec notamment un béton désactivé particulièrement bien réalisé. L'ouvrage débouche sur une large aire de jeux ouverte sur le paysage et une scène destinée à recevoir différentes animations communales.

Une belle réalisation dont l'évolution sera suivie lors des prochaines visites du Jury.

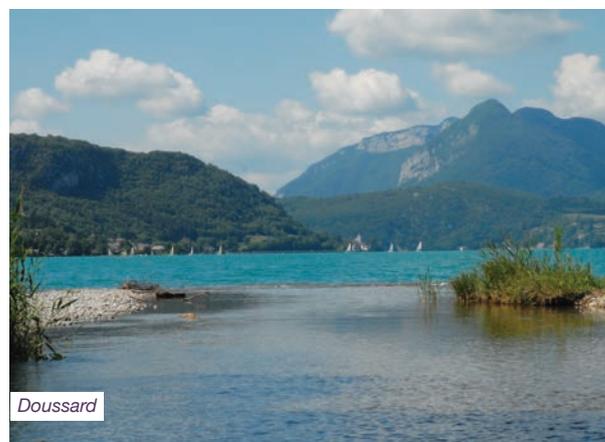
Sylvain Rochy, membre du jury départemental

44 COMMUNES ONT PARTICIPÉ AU CONCOURS DÉPARTEMENTAL

## # LES COMMUNES NON ENCORE LABELLISÉES

### COMMUNES DE -1 000 HABITANTS

- Prix pour la conservation du patrimoine : **Andilly**
  - Prix du cadre de vie public et privé, "coup de cœur du jury" : **Fessy**
  - Prix pour l'aménagement des espaces ludiques : **Les Ollières**
- Communes présélectionnées par le jury départemental pour candidater à l'obtention de la 1<sup>ère</sup> fleur en 2016 : **Andilly, Fessy**
- > Ont participé (9 communes) : Andilly, Fessy, La Chapelle Rambaud, Le Bouchet-Mont-Charvin, Les Ollières, Lornay, Lully, Saint-Ferreol, Serraval



### COMMUNES DE +1 000 HABITANTS

- Prix de la mise en valeur du centre-village, "coup de cœur du jury" : **Alby-sur-Chéran**
  - Prix de la diversité botanique : **Doussard**
  - Prix pour l'entrée de ville : **Sciez**
- Communes candidates au jury régional pour l'obtention de la 1<sup>ère</sup> fleur en 2015 : **Mieussy, Doussard**
- Communes présélectionnées par le jury départemental pour candidater à l'obtention de la 1<sup>ère</sup> fleur en 2016 : **Alby-sur-Chéran, Etrembières, Thorens-Glières**
- > Ont participé (11 communes) : Alby-sur-Chéran, Cordon, Doussard, Etrembières, Maxilly, Mieussy, Saint-Martin-Bellevue, Sales, Sciez, Thorens-Glières, Veigy-Foncenex

# Concours Paysages fleurissement et cadre de vie

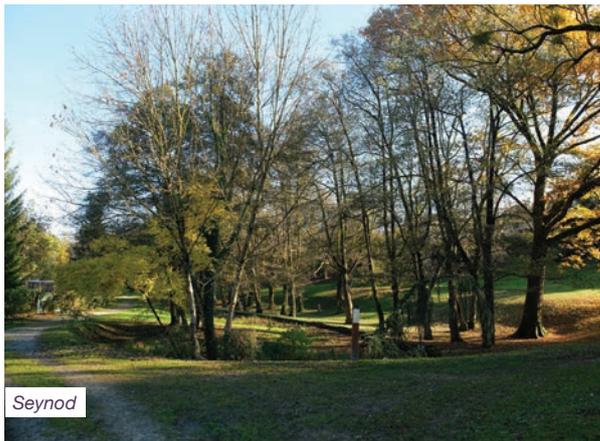
## # LES COMMUNES DÉJÀ LABELLISÉES

### CATÉGORIE 1<sup>ÈRE</sup> FLEUR

- Prix de l'accessibilité et des actions vers les touristes : **Saint-Jorioz**
  - Prix pour la traversée du village : **La Chapelle d'Abondance**
  - Prix pour la nouvelle dynamique paysagère du centre village : **Vetraz-Monthoux**
  - "Coup de cœur du jury" : **Les Houches**
- Communes candidates au jury régional 2015 pour l'obtention de la 2<sup>ème</sup> fleur : **Les Houches, La Chapelle d'Abondance, Messery**
- Communes présélectionnées par le jury départemental pour candidater à l'obtention de la 2<sup>ème</sup> fleur en 2016 : **Vetraz-Monthoux, Passy**
- > Ont participé (14 communes) : Les Houches, Messery, Metz-Tessy, Passy, St Jorioz, Duingt, La Chapelle d'Abondance, Clarafond, Sillingy, Choisy, Chapeiry, Eloise, Vetraz-Monthoux, Valleiry



Vetraz-Monthoux



Seynod

### CATÉGORIE 2<sup>ÈME</sup> ET 3<sup>ÈME</sup> FLEUR

- Prix pour la gestion de l'eau et des ruisseaux : **Anthy-sur-Léman**
  - Communes présélectionnées par le jury départemental pour candidater à l'obtention de la 3<sup>ème</sup> fleur en 2016 : **Seynod**
- > Ont participé (10 communes) : Cluses, Seynod, Sevrier, Sillingy, Faverges, Samoëns, Combloux, Veyrier-du-Lac, Anthy-sur-Léman, La Roche-sur-Foron

## # CONCOURS RÉGIONAL DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS (LABELLISATION 1<sup>ÈRE</sup> À 3<sup>ÈME</sup> FLEUR)

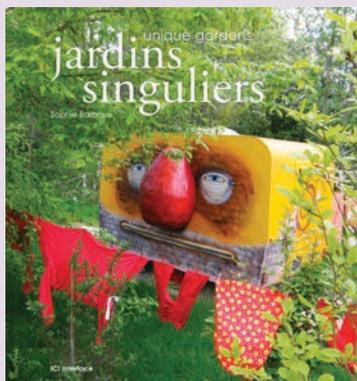
Communes labellisées Villes et Villages Fleuris 2015 (palmarès régional) :

- **Doussard**, accession à la 1<sup>ère</sup> fleur
- **La Chapelle d'Abondance**, accession à la 1<sup>ère</sup> fleur
- **Les Houches**, accession à la 2<sup>ème</sup> fleur

## # CONCOURS NATIONAL DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS (LABELLISATION 4<sup>ÈME</sup> FLEUR)

Parmi les 5 communes de niveau 4 fleurs en Haute-Savoie, 2 communes ont été primées « Fleur d'or » cette année : **Annecy et Evian-les-Bains**. Cette fleur d'or prime les démarches exemplaires de fleurissement et d'aménagement du végétal en ville. Elle récompense également les communes qui développent des modes de gestion durables et raisonnés des espaces publics.

## JARDINS SINGULIERS



"Jardins singuliers", de Sophie Barbaux, propose une vision non exhaustive de la notion particulière de singularité en matière de jardins et de paysages et en rend compte dans une succession de chapitres thématiques : Végétal, Les complices, Les habitants paysagistes, Folies et, enfin, Art grandeur nature. La singularité des jardins y est définie, en tant que mode de lutte contre la banalité, l'ennui ou l'ordre établi, et privilégie la force des images, grâce à de

très belles photographies toujours accompagnées de textes descriptifs et évocateurs.

Dans le domaine du jardin, terme qu'il faut prendre au sens le plus large possible, la singularité dépasse les esthétiques et les tendances classiques de l'aménagement paysager, telles qu'elles ont été définies au fil des siècles. Ses acteurs sont des personnalités à part entière. Qu'ils soient plasticiens, paysagistes, architectes, musiciens, hommes de théâtre, ou tout simplement "Monsieur tout le monde", ils ont en commun de dépasser les frontières convenues. Ils détournent, métamorphosent, transcendent la notion de jardin, de nature, offrant leurs propositions originales, déroutantes parfois, voire universelles... Ils emmènent le lecteur dans un ailleurs où poésie, jeu et magie, mais aussi interpellation, militantisme et interaction sont au rendez-vous. Uniques, comme le confirme la traduction en anglais de l'adjectif "singulier", ces jardins parlent de liberté, s'attachent à la distanciation et se préoccupent d'altérité, d'environnement, de plaisir, éveillant la curiosité contemplative ou active en jouant de leurs particularités. "Jardins singuliers" forme un panorama hors norme, une invitation à l'évasion et au rêve, qui réenchante le quotidien.

Par Sophie Barbaux - Editeur ICI Interface (ICI Consultants)  
320 pages - Prix 46 €

## LA PERMACULTURE EN PRATIQUE

L'idée qui sous-tend la permaculture est simple : prenez soin de la Terre et elle prendra soin de vous ! Ce livre donne au lecteur tous les outils conceptuels et pratiques qui lui permettront de concevoir son propre projet de permaculture, quels que soient la taille du projet ou le climat. Les auteurs présentent en détail les principes de la permaculture et toutes les étapes du processus de conception, du rassemblement des données jusqu'à la réalisation d'un plan directeur. Illustré par de nombreux cas pratiques et plus de 250 photos et dessins, ce livre constitue une source d'informations incontournables pour tous ceux qui souhaitent faire de leur terrain un écosystème durable et résilient.



Par Jessie Bloom et David Boehlein  
Editions Ulmer - 336 pages - Prix 32 €

## AMÉNAGEMENT DES GRANDS PAYSAGES EN FRANCE

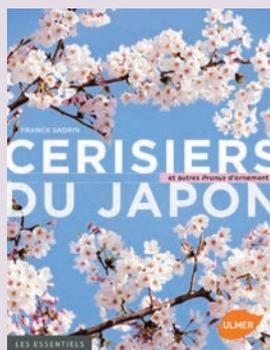
Les paysages, créés par des dizaines et dizaines de générations, constituent le premier bien culturel d'un pays. Ils ont par ailleurs une grande valeur économique car ils sont, entre autres, un vecteur décisif du développement de l'activité touristique. Ils révèlent également l'état de la qualité de l'environnement. "Aménagement des grands paysages en France" met en évidence les intérêts, les enjeux actuels qui s'y rattachent. Il montre à quel point il est nécessaire d'en prendre soin aujourd'hui, pour qu'ils conservent leur force et contribuent concrètement et positivement à la qualité de notre cadre de vie.

Avec un sens didactique évident, Jean Cabanel, dans ce texte clair, précis et soigneusement développé, accompagné d'illustrations diverses et souvent de grand format, permet au lecteur de découvrir aussi bien l'histoire que les méthodes d'aménagement des paysages en France, à travers des aspects historiques et théoriques. Le tout est accompagné de la présentation de réalisations actuelles de paysagistes français, faisant ressortir les aspects contemporains des pratiques du paysage. Un lexique et une bibliographie viennent enrichir le tout. Cet ouvrage devrait permettre au lecteur de mieux appréhender les questions posées autour de ces thèmes complexes quand il parcourt divers paysages.



Par Jean Cabanel - Editeur : ICI Interface (ICI Consultants)  
208 pages - Prix 36 €

## CERISIERS DU JAPON ET AUTRES PRUNUS D'ORNEMENT



Spécialiste en France des "cerisiers du Japon", Franck Sadrin cultive ses arbres en Haute-Savoie, où il a créé une pépinière de plantes rares, Un Jardin au Mont-Blanc. Fasciné depuis toujours par les cerisiers japonais, il est parti sur les traces des meilleurs spécialistes européens (Jelena de Belder, Collingwood Ingram, etc.), notamment en Belgique et en Angleterre, pour retrouver des variétés oubliées, éclaircir leur nomenclature et éventuellement les remettre en culture. Ses contacts au Japon l'ont également amené à introduire en

Europe de nombreuses variétés inédites, décrites pour la première fois dans ce livre. Au-delà de l'aspect botanique et cultural, Franck Sadrin partage dans ce livre ses nombreuses connaissances historiques et des anecdotes passionnantes sur ces plantes. Des conseils de culture et de multiplication issus de la pratique en pépinière et au jardin. De très nombreuses photos des variétés en pied et en gros plans afin de bien les identifier, les différencier et apprécier leurs atouts. Les informations botaniques, esthétiques et historiques pour chaque variété. Un sujet étendu à tous les cerisiers d'ornement, même s'ils ne sont pas tous japonais. A noter qu'il s'agit du seul livre en français sur ce thème.

Par Franck Sadrin  
Editions Ulmer - 192 pages - Prix 24 €



**CAUE**  
HAUTE-SAVOIE

CONSEIL  
D'ARCHITECTURE  
D'URBANISME  
ET DE L'ENVIRONNEMENT

L'îlot-S  
7 esplanade Paul Grimault  
BP 339 | 74008 Annecy cedex  
Tél. 04 50 88 21 10  
etudes@caue74.fr

[www.caue74.fr](http://www.caue74.fr)

